



L'Entente Aiglonne

Responsabilité - Citoyenneté - Équité

Motion

« Le parc Mon Séjour : un espace vert à mettre en valeur »

Monsieur le Président, cher(e)s Collègues,

Le parc Mon Séjour a la particularité d'être un des seuls espaces verts aiglons proche du centre-ville. Il comprend une surface de 7'500 m² environ, répartie aujourd'hui en jardin pour les deux-tiers et en vigne pour le tiers restant. Il n'est malheureusement pas accessible aux habitants d'Aigle.

Les anciens membres de cette assemblée repéreront certainement quelques lacunes dans l'historique qui suit. Peu importe, car les éléments, ci-dessous, suffisent pour vous soumettre notre proposition au vote de ce soir, dans le but d'aller de l'avant rapidement.

- Vu que l'achat de la propriété Mon-Séjour a été réalisé avec l'intention d'ouvrir son parc au public ;
- Vu qu'une pétition demandant l'ouverture au public du parc, signée par une soixantaine de citoyen(ne)s a été adressée au Président du Conseil communal le 12 septembre 2003 ;
- Vu que la majorité du Conseil communal a décidé, le 31 mai 2006, de renvoyer la pétition à la Municipalité pour analyse, étude et préavis ;
- Vu que le parc n'est toujours pas ouvert au public ... en 2019 ;
- Considérant en outre que des signes inquiétants d'effondrement, voire de basculement, du mur donnant sur le trottoir côté rue de la Gare, sont causés par la poussée latérale de deux grands arbres ;
- Etant donné que le préavis 2019-04 sur la réfection de la rue Margencel vient d'être retiré par la Municipalité ;

l'Entente aiglonne dépose cette motion.

Nous prions la Municipalité de faire une étude pour une ouverture du parc Mon-Séjour à la population, ceci dans le cadre du schéma directeur des espaces publics et du PD Com, par le biais de leurs ateliers participatifs ouverts à toute la population aiglonne.

Entente aiglonne : Philippe Bellwald

Séance du Conseil communal du 28 mars 2019